Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260619-2026_05-DE

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie
35420 LE FERRÉ
Tél : *02.99.95.10.33*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Délibération 2026-05

Nombre de Membres : 9
En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin à 20h00, le Conseil d'Administration, légalement convoquée, s'est réunie à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Président.

Date de Convocation du Conseil d'Administration: le 5 juin 2025.

Présents : M. PAUTREL Louis, Président - Mme CHALOPIN Virginie – Mme LESENECHAL Floriane - Mme QUINLAN Sophie – Mme GUENEE Arlette - Mme PAILLETTE Vanessa (arrivée à 20h17 à partir de la délibération 2026-07)- M. PETITPAS Jean-Yves – Mme SIMON Marylène.

Absent : Mr COQUELIN Ronan

Monsieur Jean-Yves PETITPAS a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

ELECTION AU POSTE DE VICE-PRESIDENCE

Par délibération du Conseil Municipal du 02/04/2026, le Conseil Municipal a désigné quatre délégués pour le représenter pour la durée du mandat au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Les délégués sont :
Virginie CHALOPIN , Ronan COQUELIN, Floriane LESENECHAL, Sophie QUINLAN

Par arrêté du Maire du 05/05/2026, quatre membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont été désignés pour la durée du mandat.

Les membres sont :
Marylène SIMON, Vanessa PAILLETTE, Jean-Yves PETITPAS, Arlette GUENEE.

De droit, le Conseil d'Administration du CCAS est présidé par le Maire de la commune pour la durée du mandat. Afin d'assurer la continuité de la gestion des affaires de la compétence du CCAS, Mr le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection du Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur le Président précise que les personnes candidates au poste de vice-présidence peuvent l'être en tant que personnes délégués du CM au CCAS, ou en tant que personnes qualifiées désignées membres du CCAS par le Maire.

Les candidats sont : Mme GUENEE Arlette.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260619-2026_05-DE

Monsieur le Président fait procéder au vote.

Monsieur le Président fait procéder au dépouillement.

Bulletins trouvés dans l'urne : 8
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 0
Majorité absolue : 4

Mme GUENEE Arlette a obtenu 8 voix.

Mme GUENEE Arlette est proclamée Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS de la commune de LE FERRÉ pour la durée du mandat.

Pour extrait conforme,
Le Président, Louis PAUTREL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
35420 LE FERRE